

| | |
|-------------------|---|
| Rubrique 1 | Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise |
| 1.1 | Identificateur de produit |
| | Nom commercial Isonet L Plus 100 Diff. Synonyme |
| 1.2 | Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées |
| | Utilisation Phéromone pour perturber l'accouplement Utilisations déconseillées |
| 1.3 | Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité |
| | Fabricant CBC (Europe) S.r.l. Adresse Via Zanica 25 24050 Grassobbio (BG), Italie |
| | E-mail Biogard_sdsondemand@pec.it Fournisseur Andermatt Biocontrol Suisse AG Adresse Stahlermatten 6 6146 Grossdietwil, Suisse Téléphone +41 (0)62 917 50 05 E-mail sales@biocontrol.ch |
| 1.4 | Numéro d'appel d'urgence |
| | Téléphone 145 (Tox Info Suisse) |
| Rubrique 2 | Identification des dangers |
| 2.1 | Classification de la substance ou de la préparation |
| | Selon règlement CLP (EC) No. 1272/2008 [CLP] : Skin Irritation 2 Eye Irritation 2 Aquatic Chronic 3 |
| 2.2 | Éléments d'étiquetage |
| | H315: Provoque une irritation cutanée H412: Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets durables. EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. SP 1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Tenir hors de portée des enfants. Lavez-vous soigneusement les mains après utilisation. Ne pas manger, boire ou fumer pendant la consommation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/des lunettes de protection/un dispositif de protection du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau. Ne pas laisser entrer dans l'environnement. Désignation des dangers : |
| |  |
| | Mention d'avertissement: Attention |
| 2.3 | Autres dangers |

La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistant, bioaccumulatif, toxique) et pas des substances vPvB (vPvB = very persistent, very bioaccumulatif) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

Rubrique 3 Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Ce produit est une préparation

3.2 Préparations

Préparation composée de substances figurent ci-après avec autres mélanges inoffensifs

| Nom | CAS-Nr EU-Nr | Classification | Concentration (%) |
|--------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------|
| (E,Z)-7,9-Dodecadienyl acetate | 54364-62-4 259-127-7 | Skin Irritation 2, H315 | 58 - 75 |
| (Z)-9-Dodecenyl acetate | 16974-11-1 241-054-7 | Skin Irritation 2, H315 | 6 - 11 |
| 2,6-di-tert-butyl-p-cresol | 128-37-0 204-881-4 | Aquatic Acute 1, H400 | 2 |

Rubrique 4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

| | |
|----------------------------|--|
| Remarques générales | Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit. |
| Après inhalation | Fournir de l'air frais. Consultez un médecin en cas d'irritation respiratoire. |
| Après contact avec la peau | Laver immédiatement à l'eau tiède et au savon et bien rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, consulter un médecin. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Après un contact visuel : Rincer abondamment à l'eau les yeux ouverts pendant plusieurs minutes. Demandez un avis médical.
Après ingestion : Rincez-vous bien la bouche avec de l'eau, buvez beaucoup d'eau. Demandez un avis médical.

Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

| | |
|-----------------------------------|--|
| Moyens d'extinction: | Dioxyde de carbone (CO ₂), poudre d'extinction, eau pulvérisée / brouillard d'eau, éteindre les grands incendies avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool |
| Moyens d'extinction inappropriés: | Jet d'eau à grand débit |

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Dangers particuliers causés par la substance, ses produits de combustion ou les gaz qui en résultent : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Protection respiratoire indépendante.
Collecter eaux d'extinction séparément et ne laisser pas entrer les égouts.

Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec les yeux ou la peau.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans le sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pomper le matériel ou recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Manipulez le matériel ramassé conformément à la section Élimination. Ventilé la zone concerné.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucun

Rubrique 7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation et une évacuation adéquates sur le lieu de travail.
Évitez tout contact avec les yeux et la peau.
Tenir à l'écart des sources d'inflammation. Ne pas fumer, manger ou boire dans la zone de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Respectez toutes les législations locales et nationales sur le stockage des produits dangereux pour l'eau.
A conserver séparément des agents oxydants et de l'acide.
Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil.
Stocker au frais et au sec dans des récipients hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit phytosanitaire.

Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ce produit contient des produits chimiques dangereux. Cette fiche de données de sécurité s'applique si le conteneur est endommagé et que les produits chimiques s'échappent. Le produit en tant que tel ne contient pas de quantités pertinentes de substances avec des valeurs limites à surveiller sur le lieu de travail.

8.2 Contrôles de l'exposition

| | |
|-------------------------------|--|
| Protection des yeux/de visage | Lunettes de protection |
| Protection de la peau | Gant de protection (caoutchouc nitrile, néoprène) |
| Protection respiratoire | Pas nécessaire |
| Risques thermiques | Pas nécessaire |
| Autres | Ne pas manger, boire, fumer ou renifler sur le lieu de travail. Lavez-vous les mains avant les pauses et à la fin du travail. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlevez immédiatement les vêtements contaminés et trempés. |

Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Pour (E,Z)-7,9-Dodecadienyl acetate, (Z)-9-Dodecenyl acetate:

| | |
|----------------|-----------------|
| Forme | Liquide |
| Couleur | Graisse cireuse |
| Odeur | Graisse, cireux |
| Seuil olfactif | Non déterminé |

| | |
|---|--|
| Valeur du pH | 6.5 |
| Point de fusion | Non déterminé |
| Point d'ébullition | 145 - 147 °C / 8 mm HG |
| Point d'inflammation | 151 °C |
| Taux d'évaporation | Non déterminé |
| Inflammabilité | Non déterminé |
| Limite inférieure et supérieure d'explosibilité | Non déterminé |
| Pression de vapeur (20 °C) | 2.22 × 10 ⁻³ mm Hg |
| Densité de vapeur | Non déterminé |
| Densité | 0.880 - 0.882 g/cm ³ (25 °C) |
| Solubilité dans/miscibilité avec l'eau | Insoluble dans l'eau, facilement soluble dans les solvants organiques, sauf le DMSO et l'éthylène glycol |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | > 10000 |
| Température d'auto-allumage | Non déterminé |
| Température de décomposition | Non déterminé |
| Viscosité | 5.0 - 5.5 c.s. |
| Propriétés explosives | Non explosif (selon appréciation) |
| Propriétés comburantes | Non oxydatif (selon appréciation) |

9.2 Autres informations

Aucun

Rubrique 10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable si les règlements / instructions de stockage et de manipulation sont respectés.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Si utilisé selon l'usage prévu, aucune réaction dangereuse

10.4 Conditions à éviter

Évitez tout contact avec des agents oxydants puissants, une chaleur excessive, des étincelles ou une flamme nue.

10.5 Matières incompatibles

Acides forts, oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone mais pas de décomposition si utiliser selon le mode d'emploi.

Rubrique 11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|--|---|
| Toxicité aiguë | (E,Z)-7,9-Dodecadienyl acetate (CAS 55774-32-8) Orale LD ₅₀ : > 5000 mg/kg (rat) (Z)-9-Dodecenyl acetate (16974-11-1) Orale LD ₅₀ : > 5000 mg/kg (rat) |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Irritant |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Légèrement irritant |

| | |
|---|--|
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | Pas de sensibilisation |
| Mutagenicité sur les cellules germinales | Pas de données disponible |
| Cancérogénicité | Non pertinent, l'exposition ne dépasse pas le niveau de fond naturel |
| Toxicité pour la reproduction | Non pertinent, l'exposition ne dépasse pas le niveau de fond naturel |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique | Pas de donnée disponible |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée | Pas de donnée disponible |
| Danger par aspiration | Pas de donnée disponible |

Rubrique 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë (courte durée)

| | |
|---------------------------|--|
| Poissons | (E,Z)-7,9-Dodecadienyl acetate, CAS 55774-32-8: LC ₅₀ / 96 h: 6.35 mg/l (Z)-9-Dodecenyl acetate, CAS 16974-11-1: LC ₅₀ / 96 h: 6.37 mg/l |
| Crustacés | Pas de donnée disponible. |
| Algues/plantes aquatiques | Pas de donnée disponible. |
| Autres organismes | (E,Z)-7,9-Dodecadienyl acetate, CAS 55774-32-8: EC ₅₀ / 48 h: 0.38 mg/l (Daphnia) (Z)-9-Dodecenyl acetate, CAS 16974-11-1: EC ₅₀ / 48 h: 1.1 mg/l (Daphnia) |

Toxicité chronique (longue durée)

| | |
|---------------------------|--------------------------|
| Poissons | Pas de donnée disponible |
| Crustacés | Pas de donnée disponible |
| Algues/plantes aquatiques | Pas de donnée disponible |
| Autres organismes | Pas de donnée disponible |

12.2 Persistance et dégradabilité

| | |
|---|--|
| Dégradabilité abiotique | Le produit est facilement biodégradable. |
| Dégradabilité physique et photochimique | Pas de donnée disponible |
| Biodégradation | Le produit est facilement biodégradable. |

12.3 Potentiel de bioaccumulation

| | |
|------------------------------------|---|
| Coefficient de partage octanol-eau | Pas de donnée disponible, exposition peu probable |
| Facteur de bioconcentration | Pas de donnée disponible, exposition peu probable |

12.4 Mobilité dans le sol

| | |
|--|---|
| Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement | Pas de donnée disponible, exposition peu probable |
| Tension superficielle | Pas de donnée disponible |
| Adsorption/lixiviation | Pas de donnée disponible |

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La préparation ne contient pas des substances vPvB et pas des substances PBT. Le produit est facilement biodégradable.

12.6 Autres effets néfastes

Aucun connu

12.7 Autres informations

Aucun

Rubrique 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

| | |
|--|---|
| Élimination de Produit/ Emballage | Éliminer conformément aux réglementations officielles. Éliminez les emballages conformément aux réglementations officielles. Ne doit pas être éliminé dans une décharge de déchets domestiques. Ne pas laisser entrer dans les égouts ou les cours d'eau. Ne jamais réutiliser ou remplir à nouveau des conteneurs vides. |
| Code/marquage des déchets conforme à OMOD | Aucun |
| Information important pour le traitement des déchets | Aucun |
| Information important pour le traitement d'eau sale | Aucun |
| Autre recommandation pour le traitement des déchets | Aucun |

Rubrique 14 Informations sur les transports

Transport domestique
Transport maritime
Transport aérien

Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| | |
|----------------------|---------------|
| Habilitations | Aucune connue |
| Restrictions d'usage | Aucune connue |

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité n'a été effectuée. Les substances actives de ce mélange sont enregistrées au titre de REACH, article 15 du règlement (EC) Nr. 1907/2006.

Rubrique 16 Autres informations

Ces informations s'appliquent uniquement au produit ci-dessus et ne doivent pas s'appliquer si le produit est utilisé avec d'autres produits. Les informations sont correctes et complètes au meilleur de nos connaissances actuelles, mais aucune garantie n'est donnée. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final d'utiliser le produit correctement.

i Révision

Adapté au règlement (EG) Nr. 1272/2008 [CLP]

Date

11.03.2021